



Spécialités : Infirmier(e)s

Vaccination anti COVID-19

INJ

Avril 2021



Création avril 2021

Les centres de vaccination sont mis en place progressivement. La vaccination peut y être réalisée par des infirmiers, en présence d'un médecin sur le site. Des professionnels de ville volontaires peuvent participer au fonctionnement de ces centres de vaccination.

Dans le cas où le professionnel le souhaiterait, une facturation à l'acte est possible en utilisant le code unique « INJ ».

Selon le contexte de la vaccination, le code INJ doit être transmis à l'Assurance Maladie avec les valeurs suivantes :

- **6,30 €** pour la seule injection, dans le cas où la prescription et la vérification de l'éligibilité du patient à la vaccination sont réalisées par une autre profession habilitée (**6,60 €** dans les Drom) ;
- **7,80 €** pour la prescription et l'injection vaccinale (**8,10 €** dans les Drom) ;
- **9,15 €** pour la vaccination à domicile de personnes ne nécessitant pas de soins infirmiers par ailleurs (**9,45 €** dans les Drom).

Ce code INJ est :

- remboursé à 100 % ;
- exonéré des franchises et des participations forfaitaires ;
- obligatoirement en tiers payant ;
- sans dépassement autorisé.

Lorsque l'acte comprend la prescription de la vaccination, l'infirmier se déclare comme «**prescripteur**» pour la facturation de l'acte.

Les majorations de déplacement (et indemnités kilométriques le cas échéant) et dimanche/jours fériés (majoration F) sont facturables en sus en sus du code INJ.

En cas de majoration ou complément associé à ce code INJ (et uniquement dans ce cas), il est impératif d'indiquer **l'EXO DIV 3** afin de garantir la prise en charge à 100 % de la vaccination pour le patient.

Les modes de facturation habituels pour ce type de prestation sont à utiliser (Sésame-Vitale, facturation dégradée). Les factures électroniques de ces prestations ne sont pas soumises à la transmission des pièces justificatives (**SCOR**).

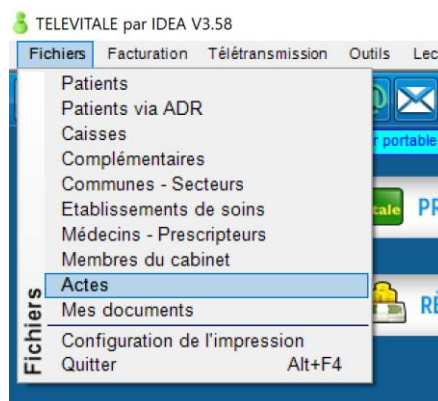
La particularité du code acte **INJ** est qu'il a un tarif différent selon le contexte :

- Il sera de **6.30€** hors dimanches et fériés pour la seule injection, dans le cas où la prescription et la vérification de l'éligibilité du patient à la vaccination sont réalisées par une autre profession habilitée (**6,60 €** dans les Drom) ;
- Il sera de **7,80 €** pour l'injection vaccinale sans prescription (**8,10 €** dans les Drom).
C'est l'infirmier qui se déclare comme prescripteur.
La date de prescription = la date de vaccination.
Cette cotation est cumulable à taux plein avec la cotation d'un autre acte, dans la limite de deux actes au plus pour un même patient ;
- Il sera de **9,15 €** pour la vaccination à domicile de personnes ne nécessitant pas de soins infirmiers par ailleurs (**9,45 €** dans les Drom).
C'est l'infirmier qui se déclare comme prescripteur.
La date de prescription = la date de vaccination.
Cette cotation majorée ne peut s'appliquer pour les patients avec une série d'actes infirmiers en cours, même si la vaccination est pratiquée isolément.
Il s'agit d'une majoration pour la vaccination de personnes n'ayant pas (ou plus) besoin de soins infirmiers par ailleurs

IMPORTANT

Avant de facturer votre **INJ**, assurez-vous que le montant correspond au contexte (DIM+F ou non).

Pour cela, rendez-vous dans le menu « Fichiers-Actes »



Puis dans l'onglet « Tarifs conventionnés »

Vérifiez si l'acte **INJ** est au bon tarif, 6.30€

Si vous devez changer le tarif, cliquez sur le code **INJ** puis



Actes

Nomenclature **Tarifs Conventionnés** Tarifs Honoraires libres Prestations

Code	Date Application	Prix	Tarif d'autorité
AIS	18/04/2009	2,65	
AMI	18/04/2009	3,15	
AMX	01/01/2020	3,15	
BSA	01/01/2020	13,00	
BSB	01/01/2020	18,20	
BSC	01/01/2020	28,70	
DI	01/12/2002	10,00	
F	18/04/2009	8,00	
F	01/08/2018	8,50	
IFA	27/05/2012	2,50	
IFI	01/01/2020	2,50	
IK	18/04/2009	0,35	
IKM	18/04/2009	0,50	
IKS	18/04/2009	3,40	
INJ	04/01/2021	6,30	
MAU	27/05/2012	1,35	
MCI	27/05/2012	5,00	
MIE	01/12/2019	3,15	
MIP	10/04/2020	3,90	
MM	05/03/2002	18,30	

Créer
Modifier
 Supprimer
 Rechercher
 Imprimer la liste

Puis corrigez le tarif selon le contexte (6.30€, 7.80€ ou 9.15€)

Détails des tarifs conventionnés

Prestation : INJ Heure début nuit : 00:00

Date Application : 25/03/2021 Heure fin nuit : 00:00

Prix : **6,30** Franchise kilométrique :

Tarif d'autorité :
 (Si non conventionné)

OK ANNULER

Puis validez sur OK



Exemple de facturation pour un INJ hors DIM+F avec déplacement forfaitaire:

Facture Complémentaire Actes NGAP

N° 210113097 Du 13/01/2021 Catégorie Facture Sesam-Vitale

Pièce justificative

Attestation de la caisse

Impression du bon d'examen

A.M.E. de base

Montants Remboursables

Total	8,80
Caisse	8,80
Complémentaire	0,00
Assuré	0,00
A payer	0,00
(hors règlements perçus)	

Remboursements

Nature d'assurance 10 Maladie

Date évènement N° A.T. :

Exonération 3 Soins particuliers exonérés

Cadre de remboursement Tiers payant sur part obligatoire

Caisse CPAM - DEMONSTRATION % : 100

Parcours de soins - Déclaration du médecin traitant Sans objet

La facture est élaborée

Sans objet (facture non concernée par le parcours de soins)

Options et conditions

Facturation en visite (TLA)

Utiliser les données d'appel ADR

ADR Appel manuel du service

OK Annuler Facturer en dégradé

Le code d'exonération est « 3 Soins particuliers exonérés ».

N°	Jour	Date des actes	Heure	Désignation						Montant de l'acte	Dépas-sement	Qualif. Dépense	I.D.	IK				TOTAL
				Dom	Qté	Acte	Coef	Maj	Demi					EP	P	M	S	
1	Ven	09/04/2021	10:56	<input checked="" type="checkbox"/>	1	INJ	1,00			6,30		IFA					8,80	

ACTES
 Ajouter
 Supprimer
 Retirer
 Affecter

 Créer modèle
 Utiliser modèle
 Agenda ...

OK Annuler Facturer en dégradé

Exemple de facturation pour un **INJ** pour la vaccination à domicile de personnes ne nécessitant pas de soins infirmiers par ailleurs:

Facture		Complémentaire	Actes NGAP								
N° 210409127	Du 09/04/2021		Catégorie Facture Sesam-Vitale								
Remboursements Nature d'assurance 10 Maladie Date évènement <input type="text"/> <input type="checkbox"/> ADC N° A.T. : <input type="text"/> Exonération 3 Soins particuliers exonérés Mode de règlement Tiers payant sur part obligatoire Caisse CPAM - DEMONSTRATION % : 100		Pièce justificative <input type="text"/> Attestation de la caisse <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Impression du bon d'examen <input type="button" value="A.M.E. de base"/>									
Parcours de soins - Déclaration du médecin traitant Sans objet La facture est élaborée Sans objet (facture non concernée par le parcours de soins)		Montants Remboursables Total 11,65 Caisse 11,65 Complémentaire 0,00 Assuré 0,00 A payer 0,00 (hors règlements perçus)									
<input type="button" value="ADR"/> Appel manuel du service		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>N° DRE</th> <th>Date</th> <th>Etat</th> <th>Type</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>		N° DRE	Date	Etat	Type				
N° DRE	Date	Etat	Type								
Options et conditions <input type="checkbox"/> Facturation en visite (TLA) <input type="checkbox"/> Victime attentat <input type="checkbox"/> Utiliser les données d'appel ADR <input type="checkbox"/> Consul. obligatoire enfant (COE)		<div style="text-align: center;"> OK Annuler Facturer en dégradé </div>									



Le code d'exonération est « 3 Soins particuliers exonérés ».



Facture		Complémentaire		Actes NGAP													
N°	Jour	Date des actes	Heure	Désignation					Montant de l'acte	Dépas- -sement	Qualif. Dépense	I.D.	IK				TOTAL
				Dom	Qté	Acte	Coef	Maj					Demi	EP	P	M	
1	Ven	09/04/2021	11:12	<input checked="" type="checkbox"/>	1	INJ	1,00			9,15		IFA					11,65

ACTES
 Ajouter
 Supprimer
 Retirer
 Affecter

 Créer modèle
 Utiliser modèle
 Agenda ...

OK
Annuler
Facturer en dégradé

